

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, relative à l'extension du délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse (n° 4290) (*Mme Catherine Coutelle, rapporteure*)..... 2
- Présences en réunion..... 3

Jeudi

26 janvier 2017

Séance de 9 heures 15

Compte rendu n° 28

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

**Présidence de
Mme Catherine
Lemorton,
Présidente**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Jeudi 26 janvier 2017

La séance est ouverte à neuf heures quinze.

(Présidence de Mme Catherine Lemorton, présidente de la Commission)

La Commission des affaires sociales procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, relative à l'extension du délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse sur le rapport de Mme Catherine Coutelle (n° 4290).

La Commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après ():*

N° Amdt	Alinéa	Auteur	Groupe
Article unique			
10	3	Mme Catherine Coutelle	SER
36	10	Mme Catherine Coutelle	SER

() Les autres amendements étant considérés comme repoussés*

La séance est levée à neuf heures trente.



Présences en réunion

Réunion du jeudi 26 janvier 207 à 9 heures 15

Présents. – Mme Catherine Coutelle, M. Denis Jacquat, Mme Catherine Lemorton,
M. Jean-Louis Touraine

Excusé. – Mme Joëlle Huillier, Mme Dominique Orliac